



IUT
Saint-Nazaire
UNIVERSITÉ DE NANTES



www.iutsn.univ-nantes.fr

Département Génie Civil Construction Durable
58 rue Michel-Ange • BP 420 • 44606 Saint-Nazaire Cedex
Tél. 02 40 17 81 50 • Fax 02 40 17 81 60 • admigciv@univ-nantes.fr

UN
UNIVERSITÉ DE NANTES

IUT

Saint-Nazaire
UNIVERSITÉ DE NANTES

Département
Génie Civil
Construction Durable



Licence Professionnelle
Les métiers du BTP : Bâtiment et Construction
Parcours :
Maintenance et Réhabilitation des Bâtiments

Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de concevoir, d'organiser, de réaliser et de suivre :

- la maintenance : le maintien en bon état des bâtiments,
- la réhabilitation : modification et amélioration d'un bâtiment existant.

Cette formation peut être suivie :

- en alternance avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- en formation initiale avec un stage de fin d'études.

L'obtention de cette Licence Professionnelle permet :

- d'avoir une capacité d'adaptation optimale aux nouvelles technologies, matériaux et réglementations,
- de savoir gérer un patrimoine immobilier d'habitations, de bâtiments publics, ou de sites industriels,
- de maîtriser les règles de diagnostic des bâtiments,
- de concevoir des ouvrages et de suivre des travaux dans la maîtrise d'œuvre,
- de savoir préparer, réaliser et suivre les travaux de maintenance, de réhabilitation ou de restauration du bâti ancien.

ENTRÉE à LIUT

Profil et Motivation

Étudiants ou Professionnels souhaitant

- Compléter leurs connaissances du secteur du bâtiment,
- Découvrir ou approfondir les domaines du second œuvre et des équipements techniques,
- Connaître les métiers de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, de la conduite de travaux,
- S'initier à la restauration du bâti ancien,
- Découvrir le vaste domaine de la maintenance et de la réhabilitation,
- Apprendre à améliorer énergétiquement un bâtiment ainsi que son confort,
- Obtenir un diplôme permettant une insertion professionnelle rapide et passionnante.

Conditions d'admission

- Candidats en formation initiale ou alternance : admission sur dossier ou entretien,
- Candidats en reprise d'études : modalités de validation d'acquis professionnels avec examen écrit et entretien,
- Dépôt des candidatures par internet <http://www.liutpaysdelaloire.org>
- Période de dépôt des candidatures : entre février et fin mai.

Formation requise

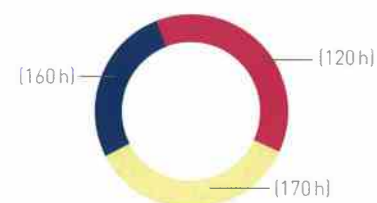
- Licence 2 scientifique,
- DUT Génie Civil et Construction Durable, Génie Industriel et Maintenance, Génie Thermique, Qualité, logistique industrielle et organisation,
- BTS de la filière bâtiment,
- Modalités de validation d'acquis professionnels pour des personnes ayant une expérience dans le domaine du bâtiment sans posséder un diplôme de niveau III.

Possibilités de suivi des études

- Formation initiale,
- Formation continue (salarié en reprise d'études),
- En contrat d'apprentissage,
- En contrat de professionnalisation.

Maintenance et réhabilitation représentent plus de 50 % de l'activité du bâtiment

PROGRAMME, ÉTUDES



- Construction et management de projet
- Maintenance - Réhabilitation
- Management - Réglementation et Environnement

Compétences acquises durant la formation

La Licence permet d'acquérir l'ensemble des différentes compétences professionnelles nécessaires à la réalisation d'une opération complète dans les domaines suivants :

- **Technologie**
Choix des matériaux, connaissance des pathologies et des modes constructifs en tous corps d'états et des techniques de restructuration, maîtrise des principes de restauration de bâtiments anciens.
- **Conception**
Réalisation des diagnostics acoustiques et thermiques, dimensionnement des installations d'éclairage, de plomberie, de ventilation et de chauffage, amélioration énergétique des bâtiments.
- **Management**
Organisation des travaux, calcul des coûts des projets, maîtrise des principes de gestion, de management et de communication d'entreprise.
- **Gestion du patrimoine bâti**
Connaissance des enjeux économiques et des méthodes de programmation, d'entretien, d'adaptation ou d'amélioration du patrimoine.
- **Droit**
Maîtrise des règles principales d'urbanisme, des bases du droit de la construction et du droit des marchés.
- **Sécurité**
Maîtrise de la réglementation incendie, de l'accessibilité des handicapés et des principes de prévention sur les chantiers.
- **Environnement**
L'amiante, maîtrise des techniques de la déconstruction et de la gestion des déchets de chantier, connaissance des impacts des bâtiments sur la santé.

ATOUS et MOYENS

Complémentarité de l'équipe pédagogique

La complémentarité des fonctions et des responsabilités des membres de l'équipe pédagogique (architectes, chefs d'entreprise, ingénieurs, maîtres de conférences, professeurs agrégés et certifiés, ou d'université, responsables d'organismes) permet l'immersion totale des étudiants dans le monde de la maintenance et de la réhabilitation.

Spécificités de la formation

Apprentissage de l'autonomie et appropriation de la spécialité par les étudiants grâce à des travaux d'études et de recherches personnels.

Nombreuses visites techniques et participations à des colloques et salons professionnels.

Véritable formation professionnelle intégrée, cette Licence Professionnelle bénéficie du soutien et de l'engagement de nombreux partenaires représentant tous les secteurs d'activité concernés (fédérations d'entreprises, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'ingénierie, bureaux de contrôle, fournisseurs de matériaux, entreprises de construction de diverses spécialités, etc.).

Projet tutoré

Proposé par un tuteur professionnel, le projet intègre la totalité des compétences à acquérir pendant la formation et porte sur une étude de réhabilitation d'un bâtiment réel : les étudiants effectuent le diagnostic et le relevé, proposent des solutions techniques, choisissent les matériaux, définissent des améliorations pour le confort des occupants (éclairage, thermique, acoustique, sanitaire...), réalisent les plans, définissent le planning et le budget des travaux.

Comme en entreprise, ce projet fait l'objet d'une présentation sous la forme écrite d'un mémoire et sous forme orale lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Période de formation en entreprise

La période de formation en entreprise (16 semaines de stage ou 34 semaines en alternance) permet aux étudiants de s'intégrer parmi les cadres de l'entreprise, de participer en situation réelle à une mission d'étude ou de production, de relier les pratiques quotidiennes aux enseignements et de concrétiser leur projet professionnel.

Chiffres clefs

- Période de formation : de septembre à fin juin ou fin août pour les alternants
- Durée de la formation :
450 h d'enseignement
150 h de Projet Tutoré
16 semaines de stage
34 semaines d'alternance
- Rythme de l'alternance : 5 semaines d'enseignement et 4 semaines d'entreprise
- Effectif d'étudiants : 26
- Effectif de formateurs : 15 enseignants spécialisés et 40 professionnels assurant la moitié des enseignements.

DÉBOUCHÉS

Secteurs d'activité

Ces professionnels travaillent dans la maîtrise d'ouvrage publique ou privée, la maîtrise d'œuvre (cabinet d'architecte, bureaux d'études), les bureaux de contrôle, ou les entreprises de construction.

Activités de maîtrise d'ouvrage et de gestion de patrimoine :

- Gestion de services techniques d'entreprise, gestion de patrimoine d'habitations,
- Gestion de services techniques communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux.

Activités de maîtrise d'œuvre :

- Diagnostic, étude et suivi de chantier,
- Études économiques de la construction,
- Conception en bureaux d'études de structures ou d'équipements techniques,
- Contrôle des constructions.

Activités dans les entreprises de construction :

- Conduite de travaux de réhabilitation (gros œuvre, second œuvre ou équipements techniques),
- Études de prix et réalisation de devis.

Emplois

Les emplois occupés par les détenteurs du diplôme sont de plusieurs types : gestionnaire de patrimoine ou de services techniques, collaborateurs d'architecte, contrôleurs techniques, économistes de la construction, conducteurs de travaux, services d'études de prix, etc.

Poursuite d'études

Cette formation permet une insertion professionnelle immédiate sans poursuite d'étude.

TÉMOIGNAGES

Carine



Ce fut une année charnière pour moi car la Licence m'a permis de prendre une nouvelle orientation professionnelle. Les nombreuses matières enseignées permettent d'aborder une palette assez large de domaines d'activité présentés par des professionnels, ce qui est très appréciable. Depuis le stage en entreprise, je suis conductrice de travaux en maîtrise d'œuvre, ce qui me permet de toucher à de nombreux domaines !

Céline



La formation est très complète. Elle est professionnalisante et nous prépare dans tous les domaines, qu'ils soient techniques ou financiers. Le stage a été un excellent outil pour mettre en application les nombreux éléments abordés en Licence. Je pense après que c'est l'expérience au travail qui vient « cimenter » ces connaissances et les nourrir. Après mon stage, j'ai été recrutée en tant que conductrice d'opérations. Mon travail consiste en une assistance générale (administrative, financière et technique) pour des opérations d'entretien durable, d'améliorations ou de travaux.

Thomas



C'est une très bonne formation qui permet d'élargir ses connaissances dans tous les domaines du bâtiment et de la réhabilitation. Les rencontres sont très enrichissantes entre les étudiants de diverses formations. J'ai également apprécié les cours dispensés par des professionnels. Je pense que j'ai acquis les connaissances nécessaires pour intégrer le monde professionnel. Je suis en charge du montage des opérations de réhabilitation comprenant diagnostics techniques, choix de maîtrise d'œuvre, programme de travaux, étude financière, consultation des entreprises, chantier.